



Au terme des consultations avec les autorités camerounaises, le Fonds monétaire international a souligné de manière implicite, la nécessité d'une nouvelle hausse des prix des carburants à la pompe. Toutefois, elle recommande que cette dernière soit minime, de manière à maîtriser son impact sur les ménages. P.3

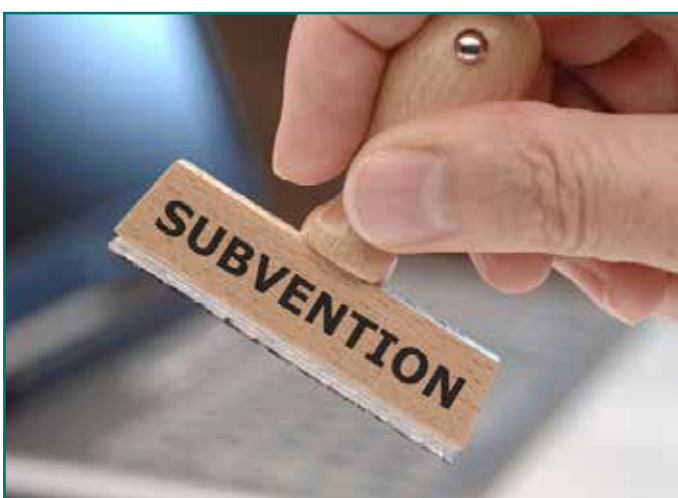
RECOMMANDATIONS

Le FMI prescrit une hausse minimale du prix des carburants

ENTREPRISES PUBLIQUES

Les subventions de l'Etat désormais conditionnées sur la performance

A travers la circulaire relative à la préparation du budget de l'Etat, Paul Biya met à rude épreuve, les ministres qui assument les tutelles techniques des entreprises et établissements publics dans un contexte où la plupart d'entre elles peinent à être rentables. P.4



TRESOR PUBLIC

La Sonamines renforce les réserves nationales de 420 kg d'or

Le 16 septembre 2024, la Société nationale des mines a procédé à la rétrocession au Trésor public de 224 lingots d'or fusionnés, représentant une masse totale de plus de 420 kilogrammes d'or, pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 juillet 2024. P.7



FORUM DES CAISSES DE DEPOTS

Richard Evina Obam souligne les efforts de la CDEC pour promouvoir le développement économique au Cameroun

Le 21 octobre 2024, le siège des Nations Unies à New York a accueilli une réunion du Forum des caisses de dépôt, axée sur la thématique « Mobiliser les ressources financières domestiques au service de la croissance et du développement durable ». Cet événement a rassemblé des dirigeants d'institutions financières d'Europe et d'Afrique, mettant en avant le rôle stratégique des caisses de dépôt dans la promotion du développement durable. P.10



RIZ MEME CONTINUE SA LUTTE CONTRE LE CANCER

Riz Mémé réaffirme son engagement aux côtés des femmes en déployant son dispositif de sensibilisation, de prévention et de dépistage du cancer qui fait des ravages dans le monde et aussi bien au Cameroun où plus de 20 000 cas sont enregistrés chaque année selon l'OMS, avec une prévalence de 20% pour le cancer du sein, suivie du col de l'utérus à 14%.



Cette édition sous le thème « Mes seins, j'en prends soin ! » a été marquée par l'ajout du dépistage du cancer du col de l'utérus en plus du cancer du sein, par des ateliers d'éducation des filles en classe de terminale d'établissements scolaires publics et privés sur les notions d'autopalpation du sein, par la sensibilisation des femmes rurales à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme Rurale en présence du Gouverneur de la région du Littoral Monsieur Samuel Dieudonné IVAHA DIBOUA. Et différents Délégués Régionaux et Départementaux de la Promotion

de Femme et de la Famille et par des séances d'éducation de plusieurs associations féminines.

En tout, ce sont plus de 10 000 femmes qui ont été sensibilisées et près de 650 d'entre elles qui se sont faites dépister à date sur notre Espace santé installé pour la cause dans les esplanades des supermarchés Carrefour, et bien évidemment la traditionnelle marche rose en partenariat avec Playce Warda qui a réuni plus de 350 personnes toutes motivées à dire stop au cancer !

« Une des valeurs de Riz Mémé

est de prendre soin, et bien évidemment prendre soin de ses consommateurs. Nous ne pouvons pas rester inertes face à cette maladie qui touche des milliers de femmes et qui déséquilibre les familles. Un cancer détecté tôt a plus de chance d'être éradiqué, alors nous contribuons à relayer l'information sur la prévention, la détection et la prise en charge de cette maladie. Notre objectif est de continuer d'écrire de belles histoires avec nos consommatrices et qu'elles réussissent à transmettre le flambeau de l'héritage culinaire à la génération suivante. » Carole KOUASSEU, Marketing Manager

Olam Agri Cameroun.

Il est important de souligner que les aspects techniques de ce projet ont été faits par Cameroon Oncologie Center de Bekoko, qui est une entité sous régionale spécialisée dans le traitement du cancer selon les standards internationaux.

Souvenons-nous, le cancer n'a pas de classe de sociale, d'ethnie ou de nationalité, il est plus proche de nous que nous le pensons :

Faisons-nous dépister !

Eco-tidien

Tous les Mardis dans vos kiosques



Hebdomadaire Economique et Financière

Bien informer pour mieux investir en Afrique

contacts: **696 82 03 94 / 677 23 95 67**

RECOMMANDATIONS

Le FMI prescrit une hausse minimale du prix des carburants

Au terme des consultations avec les autorités camerounaises, le Fonds monétaire international a souligné de manière implicite, la nécessité d'une nouvelle hausse des prix des carburants à la pompe. Toutefois, elle recommande que cette dernière soit minimale, de manière à maîtriser son impact sur les ménages.



Mme Cémile Sancak face à la presse

Une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Cémile Sancak, a achevé le 16 octobre 2024 une mission de deux semaines au Cameroun, dans le cadre de la 7e revue du Programme économique et financier soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) et le Mécanisme élargi de crédit (Medc). L'objectif de cette rencontre était clair : évaluer les progrès des réformes économiques en cours et définir les prochaines étapes pour boucler ce programme de manière optimale. Parmi les réformes attendues, la question de la suppression des subventions aux prix des carburants demeure un sujet crucial.

Initialement ferme sur l'idée d'une suppression totale, Cémile Sancak a finalement assoupli son discours. « Les autorités ont déjà procédé à la majorité des ajustements nécessaires. S'il devait y avoir une nouvelle augmentation des prix à la pompe, elle serait minimale », a-t-elle déclaré, précisant que l'essentiel des efforts devait désormais être orienté vers la création d'un espace budgétaire pour financer les dépenses sociales et les infrastructures.

REAJUSTEMENT INÉVITABLE ?

Cette prévision n'est pas sans rappeler la stratégie adoptée jusqu'ici par Yaoundé. Soucieux de ne pas trop impacter les ménages modestes,

le gouvernement camerounais a opté pour un réajustement progressif des prix des produits pétroliers, plutôt qu'une suppression brutale des subventions.

Depuis février 2023, deux hausses ont déjà été entérinées : le litre de super est ainsi passé de 630 FCFA en janvier 2023 à 840 FCFA en février 2024, soit une augmentation de plus de 30 %. Le gasoil, lui, a vu son prix grimper de 575 à 828 FCFA durant la même période. Seuls les prix du pétrole lampant et du gaz domestique sont restés stables, respectivement à 350 et 6 500 FCFA.

Ces augmentations ont néanmoins permis de réduire significativement la part de la subvention dédiée aux carburants. De 1 000 milliards de FCFA en 2022, elle est passée à 640 milliards en 2023, avec une prévision de 263,3 milliards pour 2024. Selon les projections, cette enveloppe pourrait même tomber à 80 milliards en 2025. Une telle diminution laisse présager de nouveaux ajustements des prix à la pompe, bien que le gouvernement soit pris entre la nécessité de maintenir la soutenabilité budgétaire et celle de préserver le pouvoir d'achat des ménages les plus fragiles.

André Noir

EXPORTER DU GAZ

Le Gabon table sur un projet de pipeline régional

Lors de l'édition 2024 du Central Africa Business and Energy Forum (CABEF) qui s'est tenue du mercredi 23 au vendredi 25 octobre à Libreville au Gabon, Marcel Abéké, le ministre gabonais du Pétrole a exprimé l'ambition du pays de se positionner comme un exportateur de gaz, d'ici deux ans.



Le Gabon ambitionne se positionner comme pays exportateur de gaz

« Nous avons en place un dispositif qui nous permettra de satisfaire toute la consommation locale.

Comme on sera en surproduction, on sera exportateur de gaz à partir de 2027 », a déclaré le ministre en évoquant le Central Africa Pipeline System (CAPS) comme axe clé pour y arriver. Il s'agit d'un projet de gazoduc initié en 2021 et qui prévoit à terme de soutenir les besoins énergétiques de l'Afrique centrale via une canalisation de 6 500 kilomètres. La question du financement de l'installation évaluée à 10 milliards de dollars, était au cœur du CABEF.

Alors que selon le ministre du Pétrole du Gabon, peu d'efforts étatiques sont jusqu'ici allés dans ce sens, il a appelé à une plus grande mobilisation des États autour du projet. « Le message du Gabon c'est demander à tous les pays de la sous-région d'adhérer à ce projet », a-t-il déclaré.

L'appel du ministre Abéké intervient dans un contexte de sous-exploitation du gaz naturel au Gabon. Ce, malgré des « réserves de gaz avérées estimées à 29 milliards de mètres cubes présents sous forme de gaz

associé », selon des données d'ARISE Integrated Industrial Platforms (IIP), une compagnie qui a pour actionnaire Africa Finance Corporation (AFC).

ARISE explique notamment cette situation par le fait qu'« environ 90 % de la production de gaz est actuellement réinjectée dans le sous-sol ou brûlée faute de débouchés ». De ce point de vue, le projet CAPS offre au Gabon des opportunités de monétisation de son gaz, mais également de diversification par rapport au brut qui reste un pilier de l'économie gabonaise.

Depuis 2021, le pays poursuit l'objectif de ramener, grâce au gaz entre autres, le poids du secteur pétrolier dans son PIB de 33 à moins de 20 % à l'horizon 2025 face aux risques de baisse de sa production d'or noir. Cette dernière a pourtant augmenté de 7,6 % en 2023, portée par des investissements pour optimiser la production des champs matures.

Antoine Mboussi

PRODUCTEUR DE PETROLE

Les retombées du conclave de Yaoundé

Deux ans après l'annonce de sa création, la Banque africaine de l'énergie pourrait être lancée au terme de la 46e session du Conseil des ministres de l'APPO tenue du 28 octobre au 1er novembre 2024 à Yaoundé dans la capitale camerounaise. D'après le secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) qui porte ce projet, près de la moitié du capital de 5 milliards de dollars de la future banque panafricaine de développement énergétique a déjà été mobilisée.



46e Session du Conseil des Ministres de l'APPO à Yaoundé

Après le Groupe de la Banque mondiale en décembre 2017 et la Banque européenne d'investissement (BEI) quatre ans plus tard, une vingtaine de pays développés, occidentaux pour l'essentiel, se sont engagés à l'issue de la Cop26 tenue en novembre 2021 à Glasgow (Ecosse), à geler dès fin 2022 tout financement de projets pétroliers et gaziers n'incluant pas des technologies de capture de carbone à l'étranger, dans la perspective de la transition énergétique. Cette décision est un

Pour pallier ces retraits en cascades, la solution unanime a été, notamment, de mettre en place une institution financière panafricaine dédiée au financement des activités pétrolières et gazières. Et en mai 2022, l'APPO a sorti du chapeau le projet de création de la Banque africaine de l'énergie (BAE), qui bénéficie de l'accompagnement de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), le pendant de la Banque africaine de développement

véritable coup de massue pour l'industrie pétro-gazière africaine qui pourrait se voir privée des de 80% du financement des opérations pétrolières provenant de pays compagnies occidentales. En réaction à ce scénario catastrophe, les 18 pays membres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) explorent depuis de nouvelles options de financement, surtout au regard de l'étroitesse de la surface financière des Etats du continent pour ce type d'activités excessivement onéreuses.

(BAD) consacré au financement des activités commerciales sur le continent. L'idée mijote depuis lors et, à ce jour, 45% des 5 milliards de dollars (près de 3 030 milliards Fcfa) qui constituent le capital social de la future institution ont été mobilisés. L'information émane du secrétaire général de cette organisation, le Nigérian Omar Farouk Ibrahim. Le 27 octobre, il s'est exprimé face à la presse à Yaoundé où il séjourne dans le cadre des réunions statutaires de l'APPO, qu'accueille le Cameroun du 28 octobre au 1er novembre. Sauf changement de dernière heure, l'on devrait être fixé sur le démarrage des activités de la BAE à l'issue de la 46e session du Conseil des ministres de l'APPO, prévue ce vendredi dans la capitale camerounaise.

Pour une fois, les pays africains se sont passés le mot et s'organisent en synergie face au discours en Occident qui est à l'abandon des énergies fossiles au profit des énergies dites plus respectueuses de l'environnement. Dans leur position commune exprimée dans le cadre de l'APPO, les 18 soutiennent que face à ce désintérêt croissant pour les intérêts fossiles, lequel désintérêt se traduit par les retraits en cascades de compagnies européennes et nord-américaines de l'Afrique, le cas par exemple de Chevron qui a définitivement tourné le dos

à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) en abandonnant ses derniers gisements pétroliers en Guinée équatoriale, « l'Afrique ne devra son salut qu'à l'indépendance pour le financement des activités liées au pétrole et au gaz sur son territoire ». En effet, pour l'APPO, « il est clair que les pays africains ne peuvent se passer des réelles opportunités de développement offertes par l'exploitation des richesses énergétiques de leur sous-sol, dans leur politique de création de meilleures conditions de vie pour leurs populations ».

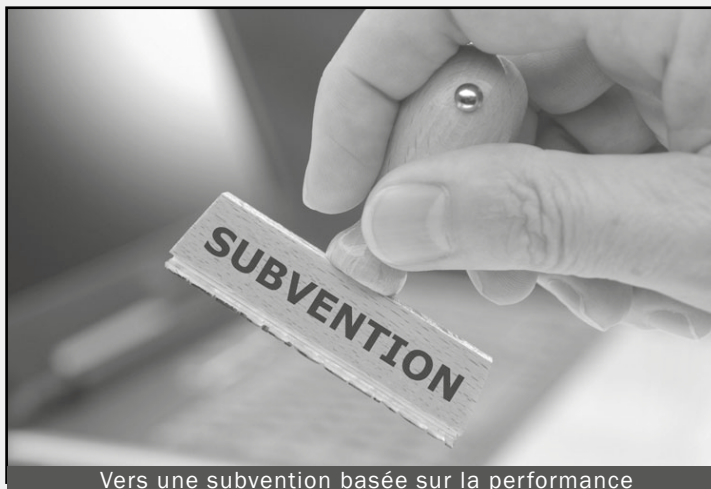
C'est de là qu'est née l'idée de la création de la BAE. Entre autres étapes déjà franchies dans la perspective de l'entrée en activité de cette banque qui a vocation à combler le vide laissé par les bailleurs de fonds traditionnels, un accord d'établissement a été paraphé le 04 juin dernier au Caire, en Egypte, entre les deux entités fondatrices de l'APPO, de même que la charte de l'organisation. Conformément à cet accord, la ville d'Abuja (Nigeria) a été choisie pour abriter la banque. Les travaux de Yaoundé pourraient marquer une étape importante vers l'implémentation de ce projet qui vise à assurer la sécurité énergétique du continent.

Rémy Ngassana

ENTREPRISES PUBLIQUES

Les subventions de l'Etat désormais conditionnées sur la performance

A travers la circulaire relative à la préparation du budget de l'Etat, Paul Biya met à rude épreuve, les ministres qui assument les tutelles techniques des entreprises et établissements publics dans un contexte où la plupart d'entre elles peinent à être rentables.



Vers une subvention basée sur la performance

Au Cameroun, nombreuses sont les entreprises publiques qui tournent à perte obligeant ainsi l'Etat en tant qu'actionnaire majoritaire soit à procéder à leur recapitalisation à défaut de prononcer la faillite ou tout au moins, de les privatiser dans certains cas. Toutefois, face à l'accentuation des contraintes budgétaires, le président de la

République qui nomme les Directeurs généraux de ces entités, veut certainement voir plus clair dans leur mode de gestion. C'est en tout cas, la démarche contenue dans la circulaire relative à la préparation du budget de l'Etat pour le compte de l'exercice 2025. « S'agissant de la subvention de fonctionnement accordée aux établissements publics, elle devra être judicieusement évaluée, en tenant compte de leurs besoins réels et de l'historique de l'exécution de leurs budgets antérieurs. Bien plus, les ministres concernés veilleront à adresser au président de la République, en droite ligne des prescriptions légales y relatives, un rapport annuel sur la situation des établissements et entreprises dont ils assurent la tutelle technique », précise la circulaire présidentielle.

SUBVENTION BASÉE SUR LES ENTREPRISES

Autrement dit, l'Etat qui a toujours justifié certaines subventions par le fait que les entités publiques bénéficiaires remplissent une mission de service public, tend vers une subvention, basée sur leurs performances. Selon certains experts, celles-ci pourront être soit maintenues, grossies ou réduites en fonction des performances. Il faut dire que depuis deux ans le gouvernement a opté pour les contrats de performances des entités publiques même si l'on reste dans l'attente de l'évaluation officielle desdits contrats.

En substance, l'on peut lire dans cette prescription, une stratégie pour la présidence de la République d'inciter à la performance à travers une double pression. D'une part, les ministres assumant la tutelle technique et très souvent présidents du Conseil d'administration (PCA) des dites entreprises publiques, sont plus que jamais à l'épreuve. De l'autre côté, la tutelle aura à la répercuter au niveau du top management des entreprises en question. Selon la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR), plusieurs entreprises à capitaux publics affichaient en 2022, un « risque

élevé d'endettement » (Camwater, Camtel, Sodécoton, CDC, Alucam, etc.). Pour le Document de la programmation économique et budgétaire 2025-2027, l'un des principaux risques à l'atteinte des projections budgétaires c'est la situation critique de certaines de ces entreprises publiques.

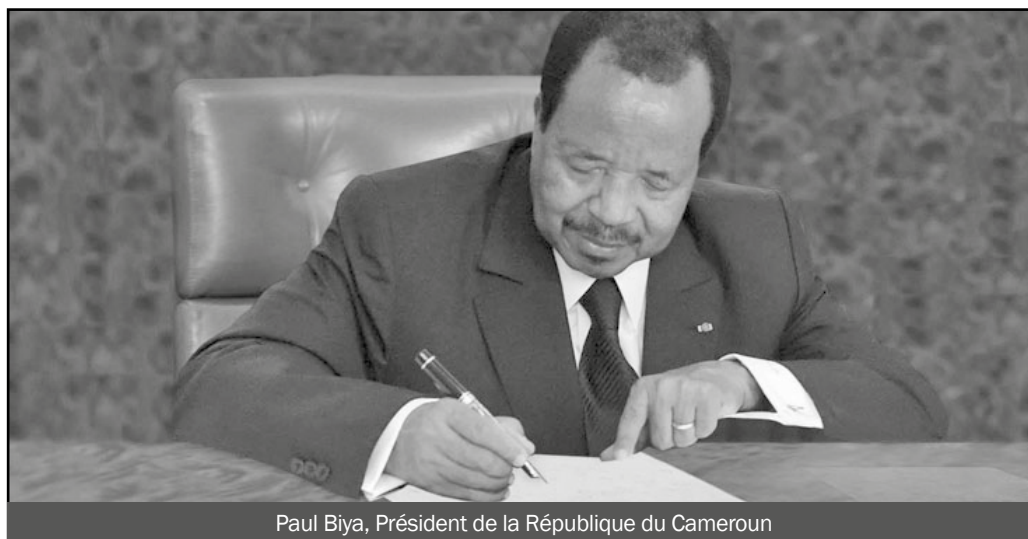
De plus, le rapport sur les Concours financiers de l'Etat aux entreprises et établissements publics au titre de l'exercice 2022 ; un document annexé à la loi de finances initiale de la loi de finances 2024, présente un besoin de recapitalisation de 15 entreprises à hauteur de 398,1 milliards de Fcfa. Il s'agissait alors de la CDC, Sonara, Alucam, Cicam, Camair-co, Campost, Anfaor, etc.). Créées pour générer des profits à travers leur exploitation avec un capital cumulé de 159,3 milliards de Fcfa en 2022, elles ont essuyé des pertes successives ayant absorbé leurs capitaux propres établis à - 318, 4 milliards de Fcfa cette année-là.

Omer Kamga

ENDETTEMENT PUBLIC

Paul Biya prescrit une politique « prudente » en 2025

Dans sa circulaire sur la préparation du budget 2025, le président de la République recommande au gouvernement d'adopter une politique d'endettement nationale « prudente ». Il souligne que « les décisions d'endettement seront alignées sur la Stratégie nationale d'endettement à moyen terme 2025-2027 », selon les termes de Paul Biya. Cette stratégie, élaborée par le ministère des Finances, prévoit notamment un ratio de dette publique et garantie publique n'excédant pas 50 % du PIB, « et une répartition du portefeuille de dette avec 75 % de dette extérieure et 25 % de dette intérieure »



Paul Biya, Président de la République du Cameroun

Le gouvernement est donc invité à rationaliser et à assainir « le portefeuille des projets à Financements extérieurs (FINEX) en n'y inscrivant annuellement que des projets déjà mûrs, prioritaires et à fort impact socioéconomique », ordonne le chef de l'Etat. Il précise également qu'un audit global des programmes et projets Finex encore en cours devra être mené par le gouvernement, afin d'évaluer leur performance et de proposer la clôture définitive de ceux dont les résultats sont jugés insatisfaisants.

Le Comité national de la dette publique est également appelé à continuer de veiller sur la viabilité des offres de financements soumis à travers les émissions d'obligations et autres financements innovants, et les requêtes introduites par les démembrés de l'Etat.

Pour ce qui est du financement de projets, Paul Biya instruit une contractualisation de nouveaux engagements uniquement sur la base « de projets justifiant d'une maturation suffisante ». De ce fait, « une priorité sera

accordée aux emprunts concessionnels, tandis que les emprunts non concessionnels seront contractés uniquement pour financer des projets à forte rentabilité financière et socioéconomique, pour lesquels les financements concessionnels ne sont pas disponibles ».

En rappel, selon les données de la Caisse autonome d'amortissement (CAA), à fin juin 2024, la dette publique du Cameroun s'élevait à 13 070 milliards de FCFA, soit environ 43,3 % du produit intérieur brut (PIB) du pays. Le ministère des Finances souligne d'ailleurs : « L'analyse de la viabilité de la dette à fin 2023 montre que la dette publique du Cameroun reste viable, avec un risque de surendettement élevé, causé par la faiblesse des recettes budgétaires et des exportations ». Pour le prochain triennat, le Cameroun ambitionne de maintenir sa dette en dessous de 50 % du PIB.

Paul Nkala

ECONOMIE CIRCULAIRE

Le Cameroun amorce sa transition avec le soutien de la BAD

Le Cameroun a annoncé le 22 octobre 2024, le développement de sa feuille de route pour l'économie circulaire. Avec le soutien financier de la Banque africaine de développement, à travers la Facilité africaine pour l'économie circulaire (ACEF), et en collaboration avec l'Alliance africaine pour l'économie circulaire (ACEA), le pays franchi ainsi une étape clé vers la transition pour l'économie circulaire, facilitant l'accès à de multiples avantages.



L'économie circulaire offre au Cameroun une passerelle vers une croissance verte

Cette feuille de route servira de cadre politique et normatif pour concrétiser les bénéfices de la circularité, avec pour objectif d'accroître, d'ici 2035, sa contribution à la transformation économique, la création d'emplois et à la restauration des systèmes naturels.

L'économie circulaire offre au Cameroun une passerelle vers une croissance verte, transformant défis environnementaux et sociaux en opportunités durables. Elle favorise l'intégration de 25 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2035, en réponse aux impacts climatiques touchant 40 % des ménages vulnérables, et soutient la réduction de 35 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, conformément à sa Contribution nationale déterminée.

« La feuille de route est un instrument pour intégrer l'économie circulaire dans le développement national. A cet égard, elle constitue un cadre nécessaire permettant à notre pays de réaliser ses priorités en matière de développement tout en restant en ligne avec ses objectifs en matière de développement durable et de changement climatique » a souligné Paul Tassong, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, lors de son allocution.

« La feuille de route pour l'économie circulaire s'intègre à la stratégie d'intervention de la Banque au Cameroun, misant sur le développement

des infrastructures pour l'agro-industrie et le renforcement du capital humain » a mis en exergue Mohamed Coulibaly, chargé de Programmes pays, représentant Serge N'Guessan, Directeur général de la Banque africaine de développement pour l'Afrique centrale et responsable pays de la Banque au Cameroun. « Avec cette feuille de route, nous disposerons d'un plan d'actions pour contribuer à revitaliser les différentes régions du Cameroun », a-t-il ajouté.

En organisant, dès 2016, les premières Assises nationales sur les déchets, le Cameroun a démontré sa volonté de changer de paradigme et d'instaurer une économie circulaire pérenne. La feuille de route vise à lever les défis, telles que les politiques publiques inadéquates et les instruments juridiques inadéquats, tout en mobilisant le secteur privé et tous les acteurs pertinents pour soutenir la circularité dans des secteurs clés à forte valeur ajoutée.

Cette initiative constitue un tournant décisif vers la croissance verte pour le Cameroun, un engagement indispensable pour l'Afrique confrontée aux impacts croissants de la triple crise mondiale de la perte de biodiversité, de la pollution et du changement climatique, et prometteur pour la transformation du paysage économique tout en préservant l'environnement pour les générations futures.

O.K

ENTREPRISES PUBLIQUES

Un engagement pour l'accès aux médicaments de qualité en Afrique

Le Ministre de la Santé Publique, le Dr MANAOUDA Malachie a procédé le mardi 22 octobre 2024 à Douala, au lancement de la 3ème édition de l'Assemblée thématique de l'Association de Distribution Pharmaceutique Africaine (ADPA). Organisée sous l'égide du Ministère de la Santé Publique, cette rencontre a réuni des acteurs de la distribution pharmaceutique de tout le continent, décidés à renforcer la disponibilité et la qualité des médicaments en Afrique.



Dans son allocution, le Membre du Gouvernement a exprimé son immense plaisir de présider cette réunion cruciale, tout en soulignant le choix symbolique du Cameroun pour accueillir cette réflexion collective sur la santé publique. La problématique centrale de cette assemblée qui est « La distribution pharmaceutique : disponibilité et amélioration de l'accès aux médicaments de qualité en Afrique » met en exergue un enjeu fondamental, celui de garantir à chaque Africain l'accès aux soins. Ceci passe inévitablement par une distribution efficace et une qualité irréprochable des produits pharmaceutiques, car dit-il « Il est inacceptable que des millions d'Africains soient privés de soins en raison de la pénurie ou de la mauvaise qualité des médicaments ». Avec la mise en œuvre au Cameroun de la phase 1 de la Couverture Santé Universelle (CSU), qui vise à offrir des soins de qualité, accessibles à tous, sans discrimination sociale, économique ou politique, la démocratisation de l'accès au médicament de qualité est un défi que les distributeurs pharmaceutiques, au cœur de la chaîne d'approvisionnement, sont appelés à relever.

DES DÉFIS PERSISTANTS

Malgré les progrès accomplis, le secteur pharmaceutique en Afrique reste confronté à de grands défis. Il s'agit entre autres de la vente illicite de médicaments et le non-respect des normes de distribution, qui constituent autant de freins à une distribution efficace des médicaments de qualité sur le continent. Ces défis sont amplifiés par un manque de contrôle sur les importations et des pratiques parfois peu rigoureuses, compromettant ainsi l'accessibilité universelle aux soins.

La récente Journée Africaine de Lutte contre les Faux Médicaments, célébrée le 12 octobre dernier, a rappelé l'urgence d'une mobilisation collective contre ce fléau. « Il n'existe aucune possibilité de lutte contre les faux médicaments sans une mise en commun des efforts de tous les acteurs ».

Pour répondre à ces défis, trois principales pistes de solutions susceptibles de guider les actions en matière de distribution pharmaceutique en Afrique, doivent être

esquissées au cours de cette assemblée. D'abord, a souligné le Dr MANAOUDA Malachie, il est nécessaire de renforcer la réglementation et la lutte contre les médicaments falsifiés ou médicaments de la rue, qui aggravent les maladies et entraînent des résistances. Ce qui passe par une coopération régionale et internationale pour venir à bout du mal. Par ailleurs, il faudrait adopter des politiques communes, ainsi que la mutualisation des ressources pour les contrôles de qualité, et la mise en place des systèmes d'informations performants, pour aider à mieux sécuriser les chaînes d'approvisionnement.

Ensuite, la production locale de médicaments et de produits pharmaceutiques, est à encourager, car c'est un enjeu clé pour réduire la dépendance excessive aux importations qui expose les pays africains à de fortes perturbations d'approvisionnement.

Enfin, il faudrait assurer la distribution et l'accessibilité équitable aux médicaments, indépendamment de la localisation géographique ou du statut économique, sur l'ensemble des territoires africains. Pour ce faire, il est opportun d'investir dans les infrastructures de santé, développer la logistique, pour que chaque citoyen, où qu'il se trouve, ait accès au médicament.

Ainsi donc, pour des résultats concrets avec un impact durable, le Dr MANAOUDA Malachie a appelé à une action collective, pour assurer la distribution équitable des médicaments essentiels, en conformité avec les standards de l'OMS. « Nous avons l'opportunité, grâce à nos discussions, de poser des bases solides pour l'avenir de notre secteur », a-t-il déclaré, exhortant ainsi les participants à faire preuve de détermination pour transformer les réflexions en actions concrètes et tangibles, pour le renforcement des systèmes de santé africains.

Elise Nguélé

REFORMES

L'Afrique a besoin d'un système fiscal plus juste pour améliorer sa richesse d'ici 2030

Les pays africains doivent réformer leur fiscalité (taux de 17% du PIB), selon la CEA. Priorités : élargir l'assiette fiscale et intégrer le secteur informel. Mais au-delà des réformes nationales, un système fiscal international plus équitable s'impose face aux pertes de 75 milliards \$/an



Dans un récent rapport publié le mercredi 18 septembre 2024, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) explique qu'un système fiscal plus équitable est essentiel pour favoriser une prospérité durable sur le continent africain. L'analyse faite reprend le constat selon lequel les taux de prélèvement fiscal dans la plupart des pays africains demeurent inférieurs à 17% du PIB, ce qui limite la capacité des Etats à financer des services publics essentiels tels que l'éducation, la santé ou les infrastructures, ou simplement à répondre à des chocs extérieurs comme la covid-19 et les autres tensions internationales.

Parmi les solutions proposées figure l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment par l'intégration progressive du secteur informel dans le système fiscal. Ce secteur, souvent hors de portée des administrations fiscales, représente une part importante de l'économie africaine. En renforçant les capacités des administrations fiscales et en modernisant les systèmes de gestion des recettes, les Etats pourraient mobiliser davantage de ressources intérieures, selon la CEA.

En parallèle, la lutte contre les flux financiers illicites (FFI) et l'évasion fiscale constitue une autre priorité. La CEA estime que l'Afrique perd entre 60 et 75 milliards de dollars par an en raison de ces pratiques, notamment via la fausse facturation dans les échanges commerciaux. Des mécanismes de détection et de sanction plus efficaces dans des secteurs comme l'extraction des ressources naturelles pourraient contribuer à freiner ces pertes.

Un autre axe de réforme concerne la mise en place de systèmes fiscaux plus progressifs. Ces réformes visent à faire en sorte que ceux disposant de revenus plus élevés contribuent davantage, réduisant ainsi les inégalités

économiques et sociales. L'objectif est de financer des programmes sociaux et des infrastructures qui bénéficient à l'ensemble de la population.

De nombreuses études, y compris de la Banque mondiale, ont approuvé l'idée selon laquelle la mise en œuvre des impôts qui tiennent compte des revenus de chaque contribuable accroît la volonté d'une plus grande contribution au sein de la population. Mais au-delà de la pertinence des systèmes fiscaux internes, un défi qui est resté constant au cours des dernières décennies est celui d'un système fiscal international qui est défavorable aux pays les moins riches.

Selon des organisations internationales comme Tax Justice Network qui œuvrent pour un système fiscal plus juste à l'échelle globale, des administrations fiscales capables et compétentes ne suffisent pas à elles seules pour améliorer la collecte des revenus. Dans le secteur extractif et celui de l'industrie qui constituent l'essentiel de l'économie des pays d'Afrique subsaharienne, il est désormais constant que des juridictions considérées comme ayant des systèmes financiers opaques et des cadres fiscaux favorables à l'évitement fiscal figurent parmi les premiers investisseurs.

L'urgence pour l'Afrique de mobiliser autant de ressources fiscales que possible réside dans le fait que les besoins des populations s'accroissent alors que des droits fondamentaux comme l'accès à une électricité fiable, à des soins de santé ou encore à l'éducation ne sont pas encore garantis. Contrairement à d'autres régions, les pays africains n'ont pas la possibilité de mobiliser un maximum d'argent sur le marché international des capitaux ou, s'ils le peuvent, à des taux d'intérêt prohibitifs.

Placide Onguéné

UNITED BANK FOR AFRICA

Hausse de 20 % du bénéfice avant impôt sur les 9 premiers mois de 2024

United Bank for Africa (UBA) a vu son bénéfice avant impôt augmenter de 20,2% pour atteindre 603,48 milliards de nairas (environ 422 millions de dollars) sur les neuf premiers mois de 2024, soutenue par une forte croissance de ses revenus d'intérêts et une solide expansion de son bilan.



Le Siège du groupe UBA au Nigeria

Le bénéfice avant impôt de United Bank for Africa (UBA) du milliardaire nigérian, Tony Elumelu, a progressé de 20,2 % sur les neuf premiers mois de 2024, pour atteindre 603,48 milliards de nairas (environ 422 millions de dollars) contre 502,09 milliards de nairas pour la même période en 2023. Ce résultat s'appuie sur une croissance robuste des revenus d'intérêts et une augmentation des dépôts clients, malgré des pertes liées aux fluctuations des taux de change. Il est à noter que la banque a préféré présenter ses résultats en nairas, une devise qui s'est fortement dépréciée face au dollar en 2024. En conséquence, les performances en dollars auraient été nettement moins importantes, d'autant que la banque opère dans 20 marchés différents.

Dans la monnaie nigérienne, les revenus bruts de UBA ont grimpé de 83,2 %, pour s'établir à 2,398 trillions de nairas (environ 1,68 milliard de dollars) à la fin du troisième trimestre, contre 1,308 trillion de nairas en septembre 2023. Le revenu net d'intérêts a, quant à lui, enregistré une hausse de 149 %, passant de 443 milliards à 1,103 trillion de nairas. Cette progression a été soutenue par une augmentation des prêts aux

clients et des investissements en titres, malgré une hausse des charges d'intérêts, principalement liée à l'augmentation des dépôts, qui ont grimpé de 52,7 % pour atteindre 26,5 trillions de nairas (environ 18,53 milliards de dollars).

Malgré la croissance de ses charges, UBA a maintenu un revenu net d'intérêts en forte hausse et a diversifié ses revenus hors intérêts, avec des résultats positifs dans les activités de commissions et de trading. Les actifs totaux de la banque ont également enregistré une forte expansion. Ils ont franchi la barre des 31,801 trillions de nairas (environ 22,24 milliards de dollars) en hausse de 54 % par rapport aux 20,653 trillions de nairas enregistrés à la fin de l'exercice 2023. UBA a également renforcé ses fonds propres, qui sont passés de 2,03 trillions de nairas à 3,585 trillions de nairas, soit une augmentation de 77 %.

Cependant, la banque a subi des pertes sur les opérations de change, qui s'élèvent à 74,8 milliards de nairas. Malgré ces difficultés, sa direction reste confiante quant à la poursuite de la croissance. Oliver Alawuba, directeur général du groupe, a insisté sur la résilience de la banque malgré les tensions macroéconomiques et géopolitiques, les pressions inflationnistes et la volatilité des taux de change, notamment sur son plus grand marché qu'est le Nigeria.

Ces dernières années, UBA a investi massivement dans les technologies pour améliorer l'expérience client et optimiser l'efficacité opérationnelle, indique le top management. Le ratio coûts/revenus s'est stabilisé autour de 50 %, selon Ugo Nwagbodoh, directeur exécutif chargé des finances et des risques. La banque, qui dispose de 45 millions de clients répartis dans 20 pays africains et avec des implantations à New York, Londres, Paris et Dubaï, prévoit de continuer à optimiser ses coûts et à renforcer son capital pour soutenir ses ambitions de long terme. La banque a déjà annoncé qu'elle se prépare à augmenter son capital de 45%, ouvert à l'actionnariat public.

André Noir

MARCHÉ FINANCIER

Kori Asset Management présente les rouages de l'épargne aux étudiants

Kori Education, filiale de la société de gestion d'actifs Kori Asset Management (KAM) poursuit sa campagne de vulgarisation de l'éducation financière auprès des étudiants. Elle a organisé le 24 octobre 2024, à l'Institut Universitaire des Grandes Ecoles des Tropiques (IUGET) la deuxième édition des Journées Kori (Jokori), pour cette fois édifier les apprenants sur la gestion optimale de leur épargne, et les différents instruments qu'offre le marché financier.



Soutenir l'inclusion financière et propager l'éducation financière auprès des jeunes

« Les Jokorie c'est les journées Kori pour l'investissement et l'épargne. C'est en effet, une action citoyenne des acteurs du marché financier de la zone CEMAC pour soutenir l'inclusion financière et propager l'éducation financière auprès des jeunes. Dans le cursus académique des enfants, on ne parle pas suffisamment d'argent, on ne donne pas aux jeunes, des réflexes d'épargne, d'investissement qui feront d'eux des hommes accomplis demain. Nous prenons sur nous de venir dans les grandes écoles et universités du Cameroun, pour leur expliquer comment épargner, comment se comporter, pourquoi avoir un compte bancaire, pourquoi avoir une assurance, et comment finalement se réaliser dans un écosystème qui ne nous plus que d'être inclus financièrement », explique Patrick Fomethé, Directeur général de KAM.

KAM a intégré l'éducation financière comme un élément central de sa stratégie et de sa responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Cette approche est traduite par son implication dans la sensibilisation, la formation et l'éducation du grand public, principalement la jeunesse, aux problématiques financières. Dynamiser le marché « Le marché financier se développe et nous apportons des solutions. Nous pensons que ce sont des jeunes aujourd'hui qui vont porter cette initiative. Parce que bien éduqués, ils seront demain des investisseurs, et ça permettra

de dynamiser ce marché qui soutient nos économies sous-régionales. Pour un étudiant aujourd'hui, se mettre le plus possible dans cette dynamique d'investissement et d'épargne ça lui garantit une certaine sécurité financière quand il rentre dans la vie active », s'est exprimé Patrick Fomethé.

Le séminaire qui a vu la participation de plusieurs acteurs du marché financier de la sous-région, a donné l'opportunité aux étudiants, principale cible, d'explorer les différents instruments financiers disponibles sur le marché. Que ce soit les comptes d'épargne, les obligations ou les actions, chaque option a été abordée de manière à démystifier la gestion optimale de l'épargne.

« Un financement soutenu et durable part de la base. Passer par le canal des étudiants nous donne l'opportunité de semer à la base, de bonnes graines pour la discipline dans la gestion budgétaire et inciter les jeunes à mettre un peu d'argent de côté pour l'épargne, afin de préparer leurs investissements futurs et aussi se protéger contre les aléas de la vie. Nous en tant qu'Assureur, nous proposons à cette catégorie de population, des produits leur permettant de financer à moyen terme leurs projets de formation personnelle, et garantir l'obtention de crédit pour leurs projets personnels », a déclaré le directeur Général de Sunu Assurances Vie Cameroun, Dimitri Irye.

Cédric Boyomo

ECOBANK DAY

La banque panafricaine promeut l'éducation et l'apprentissage avec l'IA

Samedi 19 octobre 2024, Ecobank Cameroun s'est joint à l'ensemble des filiales du groupe bancaire panafricain éponyme pour célébrer sa journée annuelle, baptisée « Ecobank Day ». Placée sous le thème « Transformer l'Afrique par l'éducation : Stimuler l'apprentissage avec l'IA », cette journée a été marquée par une conférence-débat enrichissante, rassemblant des hauts responsables des ministères de l'Éducation et des Télécommunications, des experts en technologie et un nombre impressionnant d'étudiants et d'élèves.



Première grande plateforme pour les acteurs de l'éducation et des technologies de l'information du Cameroun

« Cette conférence vise à fournir la première grande plateforme pour les acteurs de l'éducation et des technologies de l'information du Cameroun pour discuter et évaluer les opportunités, les pratiques et les défis qui associent cette technologie à l'apprentissage et au développement des compétences de nos enfants et de nos jeunes » a indiqué Gwendoline Abunaw, Directeur général d'Ecobank Cameroun lors de son discours d'ouverture de l'édition 2024 d'Ecobank Day.

lacunes dans les connaissances des étudiants et à proposer des solutions adaptées, rendant l'apprentissage plus efficace et engageant. Ce volet a été présenté sous forme d'activité pratique par les ingénieurs d'Ecobank à la suite d'une visite guidée sur les différents stand d'exposition.

Le Directeur Général d'Ecobank Cameroun a souligné comment l'IA est en train de devenir l'assistant le plus puissant pour l'éducation de notre génération,

La conférence a mis en lumière l'importance croissante de l'intelligence artificielle dans le domaine de l'éducation, en particulier pour l'apprentissage des enfants. Lors de cette conférence, les experts ont démontré que l'IA offre des opportunités sans précédent pour personnaliser l'éducation, en tenant compte des spécificités et des rythmes d'apprentissage de chaque élève. Les intervenants ont souligné que l'IA peut contribuer à identifier les

révolutionnant la façon dont le savoir est transmis et accessible à travers l'Afrique. Gwendoline Abunaw a mis l'accent sur la manière dont l'utilisation innovante de cette technologie peut soutenir le développement de compétences fondamentales en lecture, en calcul et en compétences numériques.

L'IA est la technologie déterminante de cette époque, et on estime qu'en 2030, elle sera la source de 133 millions de nouveaux emplois dans le monde. L'IA est l'avenir grâce à sa capacité à améliorer les compétences numériques des étudiants, leur permettant de penser de manière critique et de proposer des solutions réalistes. « Imaginons tous un avenir où tous les étudiants et élèves reçoivent un soutien personnalisé et des opportunités d'apprentissage inclusives, construisent des liens plus forts avec les enseignants pour une orientation améliorée et reçoivent une reconnaissance et une évaluation appropriées de leurs réalisations », un espoir formulé par la DG d'Ecobank Cameroun.

La conférence a également abordé les défis associés à l'utilisation de l'IA dans l'éducation, notamment les questions d'accès à la technologie et la nécessité de former les enseignants à ces nouvelles méthodes. Il est crucial de s'assurer que tous les enfants,

indépendamment de leur milieu socio-économique, puissent bénéficier des avancées technologiques. Selon le Dr Dzounesse Bruno, Spécialiste des programmes d'éducation à l'Unesco bureau Cameroun, le thème choisi pour cette célébration souligne l'importance croissante de la technologie dans le processus éducatif. Le rôle fondamental que joue l'intelligence artificielle dans l'optimisation de l'apprentissage, permettant aux élèves d'accéder à des ressources éducatives innovantes et diversifiées. « Ensemble, nous pouvons imaginer un avenir où chaque enfant, quel que soit son lieu de vie, a accès à une éducation de qualité », a-t-il confié. Cette initiative audacieuse ouvre la voie à un grand avenir car elle inspire l'implication des Camerounais dans l'IA et ses opportunités.

Toutefois, « Nous espérons également que cette conférence offre une plate-forme pour évaluer les développements du cadre politique guidant l'utilisation de l'intelligence artificielle dans notre pays, en particulier dans le contexte d'une utilisation non éthique » conclu la directrice d'Ecobank Cameroun.

Omer Kamga

TRESOR PUBLIC

La Sonamines renforce les réserves nationales de 420 kg d'or

Le 16 septembre 2024, la Société nationale des mines a procédé à la rétrocession au Trésor public de 224 lingots d'or fusionnés, représentant une masse totale de plus de 420 kilogrammes d'or, pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 juillet 2024.



Déjà 638 kilogrammes d'or rétrocedés à l'Etat

Cette deuxième rétrocession de la Sonamines porte désormais à 638 kilogrammes, les quantités d'or rétrocedées à l'Etat du Cameroun depuis le début des activités de collecte de l'Impôt synthétique minier libérateur (ISML) le 16 juillet 2021, puis du droit de sortie douanier le 1er janvier 2023. Ce stock d'or a une valeur estimée au cours actuel sur le marché international à environ 27 milliards FCFA.

Avec plus de 420 kg d'or rétrocedés au Trésor public, la Société nationale des Mines du Cameroun (Sonamines) vient de renforcer les réserves nationales. Soit 224 lingots de ce précieux minerai. C'est en effet, une nouvelle étape

significative dans la collecte de l'Impôt Synthétique Minier Libérateur (ISML) et des droits de sortie douaniers sur la production minière au Cameroun. Mise en service en 2021. L'impôt tire son fondement de l'article 28 de la loi du 14 décembre 2016 portant

Code minier qui précise que « l'Etat prélève un impôt synthétique minier libérateur de 25% de la production brute de chaque site dans le cadre de l'exploitation artisanale semi-mécanisée des substances précieuses et semi-précieuses ».

Dans le communiqué rendu public, Serges Hervé Boyogueno directeur général de la Sonamine précise que : ce transfert « couvre la période de janvier 2023 à juillet 2024 ». Ce qui porte la quantité totale d'or versée à l'Etat depuis 2021 à 638 kg, valorisée à environ 27 milliards de FCFA au cours actuel. Depuis le début des collectes

en juillet 2021, Sonamines s'est distinguée par ses performances dans le secteur minier, devenant un acteur clé pour les réserves stratégiques d'or du Cameroun. Cette mission, exercée avec des ressources propres et une équipe motivée, est renforcée par la nouvelle loi sur le Code minier promulguée en décembre 2023.

C'est ainsi que la Sonamines devient le Comptoir Unique de commercialisation de l'or, consolidant son rôle de garant des intérêts nationaux. D'ailleurs, elle intensifie ses efforts sur le terrain pour accroître l'impact du secteur minier sur le PIB, notamment à travers le contrôle et le suivi des activités de production, de commercialisation et de transformation des substances précieuses issues de l'exploitation artisanale. A l'occasion d'un atelier d'appropriation de la vision, des valeurs, du plan stratégique de développement de la Sonamines à l'horizon 2030, en juillet dernier Serges Hervé Boyogueno avait invité son personnel à s'approprier ces instruments de pilotage de la Société Nationale des Mines, notamment une Vision : celle d'être « acteur majeur et catalyseur du développement minier au Cameroun » ; encadrée par des Valeurs (professionnalisme, travail d'équipe, intégrité, sécurité, respect, responsabilité, viabilité, discipline), qui constituent des balises pour les atteintes de cet objectif. « Je vous invite donc

chacun en ce qui le concerne, chacun à son niveau de responsabilité, à méditer au quotidien cette vision et à œuvrer autant que possible à sa réalisation », avait martelé le directeur général.

La Sonamines, créée en 2020, a pour ambition de transformer un secteur minier camerounais à fort potentiel mais sous-exploité. En effet, bien que le pays dispose de nombreuses ressources minières, leur exploitation reste limitée, pesant peu sur l'économie nationale. Parce que l'or camerounais profite plus aux sociétés qui le produisent qu'à l'Etat et aux populations. « La faiblesse du contrôle de l'Etat sur la production et le transit privent le Trésor public et les communes de ressources financières importantes. Les volumes d'or déclarés comme étant produits au Cameroun sont finalement anormalement bas, tout comme les impôts perçus au Cameroun », justifie la Sonamine dans un rapport publié en 2022. Elle a donc pour mission de remédier à cette situation et de faire du secteur minier un moteur de croissance. En mai 2022, l'entreprise a obtenu le permis de reconnaissance calcaire préalable à l'exploration et l'exploitation des substances minérales.

Bouba Yankréo

ORANGE SUMMER CHALLENGE 2024

La Team LeevLong remporte la première place à la 7e édition

24 jeunes étudiants camerounais issus de diverses universités et grandes écoles de formation ont participé à la finale de la 7e édition du Orange Summer Challenge tenue le 25 octobre 2024 à Douala. Cette compétition de haute portée en matière d'innovation les a poussés à développer des solutions technologiques répondant aux défis contemporains. Le projet LeevLong qui est un système intelligent offrant une surveillance personnalisée des patients atteints de maladies cardiaques a remporté le premier prix.

« Tech for Impact : Booster l'entrepreneuriat pour un changement constructif ». Tel est le thème de l'édition 2024 de l'Orange Summer Challenge (OSC). Vendredi 25 octobre 2024, le tomber de rideau a été marqué par l'enthousiasme des jeunes talents technologiques Camerounais. Organisé par Orange Digital Center, en partenariat avec AWS, EY et Nokia, cet événement incontournable a réuni, en finale, 24 étudiants qui ont affiché leur grande détermination. Cette compétition a offert aux jeunes Camerounais l'opportunité unique de développer des solutions novatrices pour relever des défis. Répartis en quatre groupes, ils ont bénéficié de trois mois de mentorat intensif, dispensé par des experts de l'Orange Digital Center, de l'école du code et du FabLab solidaire, renforcé par l'engagement des partenaires et d'Orange via la plateforme Engage for change.

Lors de la cérémonie de clôture, les équipes finalistes ont défendu leurs projets devant un jury national et un public qui a pu voter via l'application mobile Votepad, influençant 40% de la note finale. Cet événement s'est déroulé en présence de Patrick Benon, Directeur Général d'Orange Cameroun qu'accompagnait l'essentiel du comité de direction, ainsi que des représentants

de AWS, Ernst & Young et Nokia et les responsables d'établissements universitaires.

À l'issue du concours, LeevLong s'est imposé en tête avec un projet de surveillance personnalisée des patients atteints de maladies cardiaques et a reçu un prix de 1,5 millions de Fcfa, une incubation de 6 mois à l'Orange Digital Center et un support technique. Suivent, l'équipe SIPOH qui a décroché la 2ème place, recevant 1 050 000 Fcfa, une incubation de 6 mois, et un support technique avec son projet de création d'un dispositif intelligent conçu pour assurer la sécurité des personnes vulnérables. En 3ème position, Linga'a a remporté 900 000 Fcfa, ainsi qu'une incubation de 6 mois et un accompagnement technique pour son projet collecteur de déchets intelligent offrant une solution globale pour optimiser la gestion des déchets. Enfin, l'équipe Cladiaq a décroché la 4ème place avec 600 000 Fcfa, ainsi qu'une incubation de 6 mois et un accompagnement technique pour sa solution de purification de l'air visant à réduire l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé humaine et l'environnement.

« Cette année l'équipe gagnante ira concourir à l'international face aux équipes gagnantes des autres pays organisateurs du réseau des



La Team LeevLong, vainqueur de l'édition OSC 2024

Orange Digital Centers » annonce Orange Cameroun. Ainsi avec ce succès national, LeevLong se dirige maintenant vers l'étape internationale de l'Orange Summer Challenge, où le projet sera évalué par un jury de renommée mondiale. A la clé : un accompagnement stratégique de Nokia, EY et AWS pour transformer cette initiative en une solution concrète et évolutive, prête à révolutionner le secteur de la médecine.

L'Orange Summer Challenge 2024 se distingue par son engagement à stimuler la créativité et l'innovation chez les jeunes Camerounais. En réunissant des étudiants, des entrepreneurs et des mentors, l'événement crée un environnement propice à l'émergence

de nouvelles idées et de solutions technologiques adaptées aux défis locaux.

Orange Cameroun, à travers cette initiative, renforce son rôle dans le soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation technologique. Le programme met l'accent sur le développement des compétences numériques, essentielles pour la compétitivité dans le monde moderne. Les projets développés lors de ce challenge peuvent potentiellement transformer divers secteurs tels que la santé, l'agriculture, l'éducation et les services financiers, contribuant ainsi au développement socio-économique du Cameroun.

André Noir

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

80 milliards de Fcfa pour un projet de valorisation des déchets

La Communauté urbaine de Yaoundé (CUY), la super-mairie de la capitale camerounaise, en partenariat avec la société International Solution Environnement, devrait lancer, dès l'année 2025, la mise en œuvre d'un projet de valorisation des déchets, grâce à des financements mobilisés par le cabinet britannique Baruk Capital Partners. Selon les informations glanées à l'issue d'une récente séance de travail entre les parties à Yaoundé, l'année 2025 devrait être consacrée à l'exécution, dans l'une des sept communes de la capitale, de la collecte sélective des déchets, la mise en place d'un centre de stockage et de tri, d'un centre de méthanisation adapté aux volumes de déchets collectés et d'une unité de plasturgie adaptée aux volumes de plastiques recyclables collectés.



Infrastructures de collecte et de valorisation des déchets en gestation à Yaoundé

Cette première phase du projet, apprend-on, intègre également des analyses détaillées des besoins de la ville de Yaoundé en unités d'incinération des déchets non recyclables. Une fois cette phase terminée, devraient alors débuter, dès l'année 2026, les travaux de la phase 2 du projet. D'un montant d'environ 50 milliards de Fcfa, celle-ci devrait consister, apprend-on, à l'extension à l'ensemble des communes de la ville de Yaoundé des infrastructures de collecte et de valorisation des déchets déjà mises en place dans le

l'enfouissement des déchets produits dans la ville de Yaoundé.

« Il est important d'adopter une gestion moderne des déchets, indispensable pour l'avenir de la ville. Ce projet s'inscrit dans une démarche visant à réduire l'enfouissement des déchets et à valoriser les matières premières réutilisables. De même, le projet va améliorer la qualité de vie des habitants, les quartiers plus propres et renforcer la lutte contre la pollution. Ce modèle pourrait servir

cadre de la première phase du projet.

À l'horizon 2030, la CUY et ses partenaires ambitionnent de mettre en place une unité d'incinération des déchets non valorisables. Cet investissement, évalué à environ 30 milliards de FCFA, apprend-on, devrait permettre, dès l'année 2035, de diminuer de 70 %

d'exemple pour encourager une gestion durable des ressources à travers le pays », confie Hermann Bertrand Assiga Ebana, le secrétaire général de la CUY.

INSUFFISANCE DES FINANCEMENTS

La super-mairie de la capitale camerounaise, que dirige Luc Messi Atangana, peaufine ce projet au moment où la gestion des ordures ménagères et autres déchets devient un véritable casse-tête, en raison principalement de l'insuffisance des financements destinés à cette activité. Selon une étude de la Banque mondiale remontant à 2016, citée par Jean-Pierre Ymele, le directeur général de la société Hygiène et salubrité du Cameroun (Hysacam), Yaoundé avait besoin, à cette époque, d'un minimum de 15 milliards de Fcfa chaque année pour garantir la collecte des ordures. Mais, apprend-on effectivement, par an, le gouvernement n'alloue qu'un budget d'un peu plus de quatre milliards de FCFA à cette activité. Ce qui représente 85 % de l'enveloppe globale, dont les 15 % restants sont complétés par la CUY.

Mieux, dans la perspective de son désengagement progressif du financement

de la gestion des déchets, le gouvernement a institué un droit d'accise spécial sur le ramassage des ordures. Au moment de sa mise en place dans la loi de finances 2019 de l'État, cette taxe correspondait à 0,5 % de la base imposable de toutes les marchandises importées, exception faite des importations en franchise prévue par l'article 276 du Code des douanes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). En 2022, le taux d'imposition de cette taxe a été revalorisé à 1 %.

Cependant, révèlent les données officielles, le fruit de cette taxe (60,6 milliards de Fcfa collectés entre 2020 et 2022, selon la douane) demeure insuffisant pour gérer efficacement les déchets dans le pays, et principalement dans la capitale. Pour rappel, dans la ville de Yaoundé, les deux opérateurs contractuels pour la gestion des ordures (Hysacam et Tychlof) collectent environ 1200 tonnes par jour, sur environ 2600 tonnes produites quotidiennement par les entreprises et les ménages, selon les estimations de la CUY.

Hassan Mama

CULTURE ENTREPRENEURIALE

Les recommandations du colloque international de Yaoundé

Du 22 au 23 octobre 2024, l'Institut des relations internationales du Cameroun (Iric) a abrité le Colloque international sur la diffusion de la culture entrepreneuriale au Cameroun (Cidcec), sous la présidence du ministère en charge des Petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (Minpmeesa). C'était sous le thème : « Diffusion de la culture entrepreneuriale au Cameroun : comment dynamiser ce chaînon ? »

Les deux jours de travaux ont entre autres permis d'aboutir à un plaidoyer pour l'intégration des modules liés à l'entrepreneuriat dans le secteur de l'éducation. A l'endroit du gouvernement, les recommandations ont entre autres porté sur la mise en place d'une coalition multi-acteurs pour la promotion de l'entrepreneuriat-étudiant dans une variété de domaines de l'industrie, artisanat, culture, musique, sport, écologie, digital. Le gouvernement doit aussi faire de l'expérience du secteur informel, un espace d'apprentissage dans la dynamique de structuration et de développement de l'esprit entrepreneurial. En plus de promouvoir la diffusion de la culture entrepreneuriale basée sur la création de l'entreprise moderne, il sera aussi question dans les prochains jours pour le Minpmeesa se focaliser l'éducation entrepreneuriale sur des aspects implicites et moins explicites, et se concentrer sur la création de valeurs au lieu de l'enrichissement financier. Universités

A l'endroit des universités, les recommandations du colloque instruisent

d'élaborer des modules et curricula de formation intégrant l'éducation entrepreneuriale, renforcer les synergies d'actions entre les entreprises et organiser le suivi personnalisé des porteurs de projets et des étudiants entrepreneurs.

Les universités camerounaises vont aussi prévoir des dispositions pour faciliter la formation en alternance des étudiants entrepreneurs construire un écosystème innovant local en faveur de l'entrepreneuriat en faveur des étudiants. Les recteurs vont veiller à mettre en place des filières innovantes adaptées aux besoins socioéconomiques du pays qui portent sur l'entrepreneuriat et l'employabilité des diplômés et organiser les acteurs de l'écosystème en réseau pour faciliter la mobilité des étudiants porteurs de projets entrepreneuriaux.

SECTEUR PRIVÉ

Pour ce qui est du secteur privé, il est question désormais de se former à l'usage de l'outil numérique pour capter les opportunités d'affaires qu'offre ce secteur et avoir une relation de proximité avec



Focaliser l'éducation entrepreneuriale sur des aspects implicites

l'administration et les mentors pour réduire l'asymétrie d'information et les délais de traitement des dossiers d'accompagnement. Le Cidcec recommande aussi aux acteurs du secteur privé d'avoir une culture d'entreprise basée sur la créativité, l'innovation et les valeurs patriotiques et de développer une culture de mentorat pour soutenir les porteurs d'idée de projets et les

start-ups. Le secteur privé doit accompagner les jeunes entrepreneurs à travers des programmes de mentorat et promouvoir des programmes d'éducation financière en faveur des jeunes entrepreneurs incluant des accompagnements post-financement.

Cédric Boyomo

Eco-tidien
Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala
Récépissé de déclaration
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011
B.P : 13096 Douala
Tél : 677 239 567 / 696 820 394
Mail : journal.ecotidien@gmail.com
Web : www.ecotidien.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ET REDACTEUR EN CHEF
Bertrand ABEGOUMEGNE

CONSEIL EDITORIAL
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI
Alain MINOUE

REDACTION CENTRALE
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,
Christian ADONG, Hassan MAMA
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA
André Noir, Placide ONGUENE

MISE EN PAGE
Jules HERVÉ INFEX.

IMPRIMERIE
Macacos

DISTRIBUTION
Messapresse

TIRAGE
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services



ENERGIE

L'Arsel engage de nouvelles réformes de tarifs d'électricité

L'Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité (Arsel) vient d'annoncer une réforme majeure visant à harmoniser les tarifs d'électricité pour les clients prépayés et postpayés au Cameroun. Cette initiative, qui répond aux écarts tarifaires constatés depuis 2022, alignera les factures des utilisateurs prépayés sur la grille tarifaire de 2012. En plus de corriger les disparités existantes, cette mesure ambitionne de renforcer l'équité, simplifier le système de facturation, et mieux répondre aux besoins des consommateurs.



Depuis le 1er novembre 2024, les factures des utilisateurs de l'électricité prépayée sont calculées sur la base de la grille tarifaire de 2012, déjà appliquée aux clients postpayés. Cette mesure vise à corriger les écarts tarifaires. L'initiative découle d'un constat réalisé en 2022 par l'Arsel révélant d'importantes différences dans les modalités de tarification des clients prépayés comparativement à ceux facturés après consommation. Les disparités identifiées concernaient les tranches de consommation, le système de tarification et le coût unitaire du kilowattheure (kWh).

« Dès le lancement du prépayé, les utilisateurs ont bénéficié d'une tarification préférentielle. Grâce à des coûts attractifs et des tarifs promotionnels sur certaines tranches de consommation, le système a rapidement gagné en popularité. Cependant, ces conditions avantageuses, maintenues pendant plusieurs années, n'étaient pas alignées sur la grille tarifaire réglementaire. Face à l'essor du prépayé et à l'afflux croissant d'abonnés, le régulateur a jugé impératif de normaliser les tarifs. Cette réforme vise à instaurer une plus grande équité entre clients prépayés et postpayés, tout en renforçant la transparence », confie une source. A ce jour, Eneo revendique l'installation de près de 800 000 compteurs prépayés. Ce nombre représente environ 34% de l'ensemble des installations de l'entreprise.

En conséquence, le régulateur a instruit Eneo, le concessionnaire du service public de distribution d'énergie électrique, d'uniformiser les tarifs. En claire, l'objectif est de garantir que les clients, qu'ils soient prépayés ou postpayés, bénéficient des mêmes conditions tarifaires. Cette réforme pourrait atténuer la pression financière sur les ménages en harmonisant les coûts des services énergétiques, bien qu'elle puisse entraîner des ajustements pour certains usagers, notamment ceux dont la consommation dépasse les seuils de leur catégorie actuelle. La réforme introduit des tranches de consommation précises : les clients résidentiels, par exemple,

seront désormais segmentés selon leur usage mensuel d'électricité, avec des catégories allant de 0 à 110 kWh, de 111 à 200 kWh, et au-delà de 200 kWh. À titre illustratif, les utilisateurs consommant entre 111 et 150 kWh passeront du tarif promotionnel de 50 FCFA par kWh à 79 FCFA par kWh. Toutefois, une étude d'impact menée par Eneo indique que 91,3 % des clients percevront un changement favorable ou une stabilité de leurs factures. En revanche, 8,7% observeront une légère augmentation, en particulier ceux qui sortent des tranches tarifaires promotionnelles pour rejoindre les tarifs standards.

LES NOUVEAUTÉS INTRODUITES

L'uniformisation des tarifs prévoit plusieurs mesures pour assurer une transition fluide vers le nouveau système, à commencer par la catégorisation des clients : en effet, les abonnés prépayés seront classés en deux groupes distincts. Les anciens clients seront affectés à des catégories de consommation correspondant à la grille de 2012, en fonction de leur historique de consommation. Les nouveaux abonnés se verront attribuer une catégorie d'après une évaluation initiale de leur profil de consommation. Par la suite, la tarification sera basée sur les tranches définies par la grille en vigueur, permettant une application cohérente des prix pour tous les utilisateurs. Une révision mensuelle des catégories reflétera les évolutions dans les habitudes de consommation, garantissant ainsi une tarification plus adaptée aux besoins réels des usagers.

En harmonisant les tarifs, Arsel poursuit son ambition de moderniser le secteur électrique et de garantir un accès plus équitable à l'énergie pour tous les Camerounais. Au demeurant une séance de concertation a été organisée avec les associations de consommateurs le 23 octobre 2024 pour discuter des modalités de mise en œuvre et expliquer les objectifs de cette réforme.

Christian Trésor Adong

DEMOGRAPHIE

Réouverture du dossier sur le 4e recensement général de la population et de l'agriculture

Après plus de dix ans de report, le recensement général de la population et de l'habitat, couplé à celui de l'agriculture et de l'élevage, est relancé pour 2025. Un défi crucial pour le Cameroun, dont la population est estimée à environ 30 millions d'habitants en l'absence de statistiques précises. Le gouvernement s'efforce de mobiliser les financements nécessaires pour concrétiser ce projet attendu, indispensable pour planifier son développement socio-économique.



Projet indispensable pour planifier son développement socio-économique

Le Cameroun attend avec impatience son 4e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), couplé avec le Recensement général de l'agriculture et de l'élevage (RGAE). Prévu initialement entre 2013 et 2016, ce projet a été reporté à maintes reprises, faute de moyens financiers. En effet, sur les 64 milliards de Fcfa nécessaires, le gouvernement n'a réussi jusqu'à présent à mobiliser que 42 milliards, soit 65% du budget total. Le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, lors du Conseil de cabinet du 28 mars 2024, a souligné l'urgence de collecter les 22 milliards de Fcfa restants pour rendre possible cette opération d'envergure.

Les experts s'accordent sur l'importance du RGPH-RGAE. En fournissant des statistiques précises et actualisées, ce recensement aiderait le Cameroun à mieux planifier sa politique de développement. Connaître la répartition géographique et les besoins de la population permettrait d'orienter les investissements et les infrastructures, particulièrement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, et de l'emploi.

Dans le secteur agricole, où le pays a récemment lancé un Plan intégré d'import substitution agropastoral et halieutique (PII-SAH) pour la période 2024-2026, ce recensement est crucial pour identifier les forces et faiblesses de la production locale. En effet, les données recueillies permettront de mettre en place un Système permanent et intégré des statistiques agropastorales (SPISA), garantissant des informations annuelles actualisées sur les productions agricoles, les cheptels, les revenus des ménages, et les prix alimentaires.

Ce recensement général, lorsqu'il sera mené à terme, offrira au gouvernement des outils indispensables pour projeter

la croissance économique, ajuster la politique fiscale, et planifier les investissements publics. La maîtrise des statistiques démographiques et agricoles est également cruciale à l'heure où le pays vise à réduire ses importations par une meilleure productivité locale.

D'après la circulaire du chef de l'État, Paul Biya, relative au budget 2025, le RGPH-RGAE figure parmi les priorités du gouvernement en matière de gouvernance. L'objectif est de disposer de statistiques fiables pour appuyer une croissance économique plus inclusive, répondant aux besoins réels de la population camerounaise. Ce recensement, initialement institué en 2005 par Paul Biya, doit marquer un tournant pour le pays dans sa quête d'une gestion optimale de ses ressources humaines et économiques. Pour l'heure, le gouvernement camerounais est confronté à un obstacle de taille : la mobilisation du budget nécessaire. Avec les 22 milliards de Fcfa restants à collecter, l'enjeu est de taille pour rendre possible la concrétisation de ce projet en 2025. Le succès de cette opération dépendra non seulement de la levée des fonds manquants, mais aussi de l'engagement des acteurs concernés dans le processus de collecte et d'analyse des données.

En définitive, le lancement du RGPH-RGAE représente une opportunité pour le Cameroun de répondre efficacement aux défis de développement auxquels il fait face. Le déblocage du financement nécessaire et la mise en place d'infrastructures pour ce recensement s'avèrent impératifs pour que le pays dispose des outils adaptés à la gestion de sa population et de son agriculture.

C.T.A

FORUM DES CAISSES DE DEPOTS

Richard Evina Obam souligne les efforts de la CDEC pour promouvoir le développement économique au Cameroun

Le 21 octobre 2024, le siège des Nations Unies à New York a accueilli une réunion du Forum des caisses de dépôt, axée sur la thématique « Mobiliser les ressources financières domestiques au service de la croissance et du développement durable ». Cet événement a rassemblé des dirigeants d'institutions financières d'Europe et d'Afrique, mettant en avant le rôle stratégique des caisses de dépôt dans la promotion du développement durable.



Evina Obam, DG de la CDEC

La Caisse des dépôts et consignations du Cameroun (CDEC), représentée par son directeur général, Richard Evina Obam, a pris part aux discussions en soulignant les efforts déployés pour soutenir le développement économique et social du pays. Il a déclaré que la CDEC joue un rôle essentiel dans la collecte, la sécurisation et la gestion des ressources financières nationales, transformant celles-ci en financements à long terme pour des projets stratégiques.

Cette conférence s'inscrit dans les initiatives du Forum des caisses de dépôt, qui cherche à contribuer aux réflexions sur le financement du développement via la mobilisation des ressources domestiques. Les échanges ont révélé le potentiel des caisses de dépôt, comme la CDEC, à mobiliser des ressources locales. Ils ont également mis en avant leur capacité à établir des partenariats stratégiques pour soutenir des projets durables et la transition écologique, tant au Cameroun que dans toute la région. La

CDEC a été créée par la loi du 14 avril 2008 et organisée par le décret du 15 avril 2011. Les premiers dirigeants, dont Richard Evina Obam, ont été nommés par le président Paul Biya en janvier 2023, à la suite d'une visite d'une délégation du Forum des Caisses de dépôt au Cameroun en novembre 2022. Ces nominations marquent une étape dans le processus d'opérationnalisation de la CDEC, qui cherche à s'affirmer comme un acteur clé du financement du développement national.

Le ministère des Finances précise que la mission principale d'une caisse de dépôt est de collecter et de rentabiliser sur le long terme les ressources souvent considérées comme « oisives », afin de les orienter vers l'accompagnement des politiques publiques. Ces ressources proviennent de diverses sources, telles que l'épargne réglementée et les fonds des caisses nationales de Sécurité sociale. Grâce à différents réseaux de collecte, la CDEC a déjà réussi à mobiliser plusieurs milliards de Fcfa. Richard Evina Obam a révélé que le processus de transfert des fonds à la CDEC avait commencé avant le décret du Premier ministre du 1^{er} décembre 2023, fixant une date butoir pour le transfert. Au lendemain du 31 mai 2024, délai fixé par le décret

convenu, « une quarantaine de milliards de Fcfa » avait été transféré à la CDEC, bien que ce montant soit en deçà des prévisions initiales, avait-il déclaré dans une interview accordée en juillet dernier au quotidien public Cameroon Tribune.

MOBILISATION FINANCIÈRE

La route vers une mobilisation financière efficace n'est cependant pas sans embûches. Le 11 juillet 2024, la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac) a recommandé aux établissements financiers de surseoir au transfert des avoirs en déshérence à la CDEC, en raison de l'absence d'un cadre réglementaire spécifique. Cette décision a engendré des tensions, Richard Evina Obam affirmant la souveraineté des États membres de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale) en matière législative. La situation a attiré l'attention des plus hautes autorités. Dans une correspondance datée du 1^{er} août, le secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, a transmis les instructions du président Paul Biya au ministre des Finances, Louis Paul Motaze. Ces instructions invitent le ministre à assurer la poursuite diligente du processus de transfert de fonds.

Pour apaiser les tensions, une réunion a été organisée le 7 août à Yaoundé, présidée par le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui. L'objectif était d'harmoniser le cadre réglementaire au sein de la Cemac. Au cours de cette rencontre, il a été annoncé la création d'un groupe de travail

chargé d'explorer des solutions durables pour gérer les dépôts et consignations, en tenant compte des avoirs en déshérence et des comptes inactifs. De son côté, Richard Evina Obam a annoncé des mesures de recouvrement forcé contre les établissements de crédit qui n'ont pas respecté l'échéance légale pour transférer les fonds et valeurs évoluant à son institution.

Il faut souligner que l'arrivée de la CDEC a été perçue comme une « menace » par certains acteurs du secteur financier national, en particulier par les banques qui détiennent la majorité des ressources qui lui sont attribuées. Beaucoup d'établissements bancaires hésitent à déclarer l'intégralité des fonds à transférer, certains se contentant de faire des déclarations partielles. Cette réticence s'explique par la crainte que l'opérationnalisation de la CDEC ne leur fasse perdre un volume significatif de dépôts, ce qui limiterait leurs marges de manœuvre pour les placements de fonds. Certaines estimations avancent qu'environ 20 % des dépôts actuels, soit environ 1 500 milliards de Fcfa, pourraient échapper au contrôle des banques, les dépôts totaux s'élevant à plus de 7 723 milliards de Fcfa à la fin décembre 2023, selon les données de la Cobac. Malgré ces préoccupations, le directeur général de la CDEC tente de rassurer en affirmant que l'organisme est un nouveau partenaire au sein de l'écosystème financier national.

Félix Victor Dévaloix

RESPONSABILITE SOCIALE

La Fondation BGFIBank renforce son engagement en faveur de l'éducation et de la formation en Afrique

Lors des conférences budgétaires de BGFIBank, qui se sont tenues à Libreville, Gabon, du 14 au 18 octobre 2024, la Fondation BGFIBank a annoncé son intention de densifier ses initiatives en matière d'éducation et de formation. Ces assises, réunissant les cadres dirigeants des 21 filiales du Groupe dans 12 pays, ont été marquées par des discussions sur les ambitions et les perspectives de croissance pour 2025.



Des ambitions et Des perspectives de croissance pour 2025.

Manying Garandau, secrétaire exécutive de la Fondation, a exprimé l'engagement de l'organisation à élargir la portée de ses projets, visant des initiatives à grande échelle et en alignement avec les besoins des communautés et les objectifs de développement durable (odd). Elle a également souligné l'importance de la

à élargir la portée de nos initiatives en ciblant des projets à grande échelle dans nos domaines clés que sont l'éducation et la formation en mettant en place un suivi rigoureux pour nous assurer des résultats concrets et mesurables, alignés sur les besoins des communautés et les priorités des objectifs du développement

mise en place d'un suivi rigoureux pour garantir des résultats concrets.

« Au-delà des échanges et des débats toujours aussi constructifs et enrichissants, j'ai eu l'occasion de présenter les ambitions de la Fondation BGFIBank pour l'année 2025. Nous sommes engagés

durable » a indiqué la secrétaire exécutive de la Fondation.

Le PDG du Groupe, Henri Claude Oyima a partagé sa conviction que ces échanges allaient générer des idées innovantes et des solutions pragmatiques. Il a également évoqué le plan stratégique «dynamique 2025», qui vise à propulser BGFIBank vers de nouveaux sommets, tout en assurant l'excellence pour l'ensemble des parties prenantes. « Ces conférences constituent une plateforme stratégique où nous avons l'opportunité de réfléchir collectivement à nos perspectives de croissance, de renforcer notre esprit de collaboration, et de poser les bases de nos objectifs pour l'année à venir » relève Henri Claude Oyima.

Le lancement de ces conférences a été marqué par la présentation de la bibliothèque de BGFIBank Business School (BBS), l'école supérieure de management, également Hub de

Formation, aux dirigeants du Groupe. Un moment clé pour réaffirmer l'engagement inébranlable de la banque envers la valorisation de son Capital Humain.

Les conférences ont également permis de présenter les résultats du Groupe au 31 décembre 2023 et de mener des réflexions sur les perspectives de développement de l'entreprise. Ces discussions ont été enrichies par des ateliers interactifs et des débats, renforçant l'engagement collectif vers un avenir prometteur pour la Fondation et le Groupe BGFIBank.

La Fondation BGFIBank, à travers son engagement renforcé, démontre ainsi sa volonté de contribuer de manière significative au développement de l'éducation et de la formation en Afrique, tout en répondant aux besoins spécifiques des communautés qu'elle sert.

INITIATIVE

Comment les PME africaines révolutionnent les systèmes alimentaires locaux

En Afrique, les segments intermédiaires représentent un atout important dans le processus de transformation des systèmes alimentaires et la sécurité nutritionnelle. Le terme regroupe l'ensemble des activités réalisées à la sortie de l'exploitation agricole comme la collecte, le stockage, le transport, l'emballage, la vente en gros, la transformation ou encore la vente au détail. De la Banque mondiale à la FAO, le constat est clair : il faudra compter sur ce maillon pour améliorer non seulement l'offre, mais aussi l'accès des ménages urbains à des produits de qualité et abordables. Explications.



Les PME font face à de nombreux défis

Si les segments intermédiaires dans les chaînes de valeur ont toujours existé sur le continent, c'est dans l'édition 2022 de son rapport « Africa's Pulse » que la Banque mondiale s'est véritablement penchée sur la question. Selon l'institution, ce réseau d'intermédiation est sans aucun doute à l'origine de la mue que connaissent actuellement les systèmes alimentaires urbains depuis quelques décennies.

Une révolution tranquille au quotidien. Sans tambour ni trompette, les petites et moyennes entreprises (PME) opérant sur le maillon des segments alimentaires ont pris une place cruciale dans l'approvisionnement des villes africaines confrontées à une demande croissante en produits alimentaires et une urbanisation rapide.

Alors que les produits importés alimentent toujours les citadins, les PME contribuent de leur côté à mobiliser quotidiennement et acheminer les denrées alimentaires des zones rurales vers les zones de grande consommation. Elles participent ainsi au changement de statut de cultures alimentaires dites « vivrières » comme le manioc, le taro, le macabo, la patate douce, le mil, le sorgho et l'igname en des produits agricoles majoritairement commercialisés dans les zones urbaines et péri-urbaines.

Au-delà de ce simple rôle de liaison permettant de renforcer les économies rurales, celles-ci participent activement à l'ajout de valeur en aval à travers des opérations comme le nettoyage, le tri, la mouture, le conditionnement et la mise sur le marché de produits transformés comme les semoules, les farines ou

encore les granules.

« La transformation de cette chaîne de valeur [du teff] a permis de produire de la farine de teff et de l'enjera (pain plat) de meilleure qualité, au lieu de vendre du teff rouge non moulu, moins cher, que les ménages doivent nettoyer et moudre eux-mêmes. Cette évolution a entraîné la multiplication de moulins/détaillants (généralement des PME) et d'entreprises productrices d'enjera, ainsi qu'une demande accrue de services de suivi pour la livraison à grande échelle dans des villes plus éloignées », indique la Banque mondiale.

Selon l'institution financière, les segments intermédiaires représentent actuellement 30 à 40 % de la valeur ajoutée des chaînes de valeur alimentaires et contribuent à l'augmentation de la gamme de nutriments disponibles pour les consommateurs.

Cette importance a également été soulignée par la FAO dans son rapport 2023 sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde. D'après l'organisme onusien, les PME opérant en Afrique subsaharienne dans les segments intermédiaires assurent 95 % de l'offre pour les petites exploitations agricoles et sont les entreprises qui investissent le plus dans les marchés de produits agricoles de la région.

Des opportunités pour le développement des chaînes de valeur nationales

Même si l'importance de ce maillon est reconnue, la Banque mondiale souligne que les pouvoirs publics se concentrent essentiellement pour l'heure sur les réformes politiques extérieures dans le cadre des chaînes de valeur nationales

(CVM).

Avec les impératifs liés à l'équilibre de la balance commerciale agricole, la priorité est en effet donnée dans la majeure partie des pays africains à la croissance des exportations et la réduction des importations sur le marché international négligeant l'effet d'entraînement des segments intermédiaires sur les marchés locaux.

En connectant les producteurs et les consommateurs à travers les opérations variées et parfois sur de longues distances, les segments intermédiaires permettent en effet de bâtir des chaînes de valeur nationales (CVN) agroalimentaires.

Contrairement aux CVM qui sont fortement concurrentielles et dont l'insertion pour les pays africains nécessite non seulement des investissements directs étrangers (IDE) mais aussi des compétences élevées en matière de gestion et de commerce, les CVN offrent la possibilité aux pays africains de développer la consommation de produits locaux et de limiter la vulnérabilité aux chocs internationaux.

« La plupart des produits alimentaires, et notamment les aliments transformés, ne sont pas commercialisés à l'échelle internationale, mais sont consommés dans le pays qui les fabrique. Par conséquent, l'agenda politique devrait également mettre l'accent sur le renforcement des chaînes de valeur nationales (CVN) dans les systèmes agroalimentaires des pays de la région », préconise la Banque mondiale.

Loin de se replier sur elles-mêmes, les PME agroalimentaires impliquées

dans les CVN pourraient notamment bénéficier des retombées des chaînes de valeur mondiales en termes d'innovations technologiques et de meilleures pratiques pour améliorer la qualité des services et des produits proposés localement.

« A Madagascar, les agriculteurs ont utilisé de meilleures pratiques de gestion des sols et de l'eau introduites par les agents de vulgarisation des exportateurs de légumes frais pour augmenter la production de bétail et de riz destinée aux marchés intérieurs », indique la Banque mondiale.

Un besoin d'investissements publics

En Afrique subsaharienne, la population urbaine dépasse déjà les 40 %. Au cours des prochaines décennies, cet effectif devrait encore croître, accompagné par une expansion de la classe moyenne dans les grandes métropoles. Ce mouvement d'ensemble devrait pousser davantage le marché alimentaire urbain dans cette zone à fort potentiel démographique.

Dans un tel contexte, il faudra davantage de soutien public pour que les acteurs des segments intermédiaires puissent se mettre en ordre de marche pour profiter d'un marché alimentaire urbain en Afrique subsaharienne (ASS) prévu pour générer 300 milliards \$ d'ici 2030 selon la FAO.

Malgré leur résilience, les PME doivent faire face à de nombreux défis comme l'absence de dessertes rurales pour le transport des produits vers les marchés, les moyens limités pour l'acquisition de matériels de petite transformation ou encore la maîtrise de la qualité sanitaire des produits.

Selon la Banque mondiale, les solutions existent pour permettre aux entreprises de gagner en efficacité, à travers un renforcement des investissements publics dans les infrastructures rurales comme les routes, les lignes de chemin de fer. A cela s'ajoutent les investissements dans les marchés de gros et le renforcement des réglementations commerciales et les normes publiques, notamment sanitaires.

« Des investissements visant à élargir l'accès aux services d'électricité et à en améliorer la fiabilité sont nécessaires pour la transformation de certains produits agricoles, les innovations dans le secteur des énergies renouvelables constituant une option supplémentaire. Des investissements du secteur privé sont également nécessaires de la part des petits et moyens opérateurs, notamment les camionneurs, les propriétaires d'entrepôts, les meuniers, les exploitants d'entrepôts frigorifiques, les négociants en gros et les courtiers ruraux », recommande le premier prêteur d'argent d'origine publique au monde.

EGYPTAIR

A STAR ALLIANCE MEMBER 

Fly to EGYPT



egyptair.com